



Organiser une reprise en mi-temps thérapeutique

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 28/12/2019
- Dernière mise à jour de la fiche : 28/12/2019

Un de vos salariés fait face à des ennuis de santé. Qu'il alterne des arrêts de travail et des périodes de reprise du travail ou qu'il revienne d'un long arrêt maladie, sachez qu'il peut reprendre le travail à temps partiel, pour des raisons thérapeutiques, ce que l'on appelle communément un « mi-temps thérapeutique »...

Qu'est-ce qu'un mi-temps thérapeutique ?

Un « mi-temps », pas forcément L'appellation « mi-temps » renvoie à un temps partiel correspondant à la moitié de la durée de travail pratiquée dans l'entreprise. Mais un « mi-temps thérapeutique » n'est pas forcément un temps partiel à 50 %. Une reprise à 80 % pour des raisons thérapeutiques pourrait tout à fait s'envisager.

Pour qui ?...

{ABONNEZ-VOUS}

Quel est le statut du salarié en mi-temps thérapeutique ?

Mi-temps thérapeutique suite à un arrêt maladie. Lorsque le salarié reprend à temps partiel pour raison thérapeutique, son contrat de travail n'est plus suspendu (ce qui était le cas en période d'arrêt maladie). Vous ne pouvez donc pas considérer qu'il est en arrêt maladie pour le temps où il n'occupe pas son poste. Et puisque le contrat n'est plus suspendu, votre salarié doit reprendre son activité (dans la limite du temps partiel prévu).

Paiement du salaire...

{ABONNEZ-VOUS}